



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Tarn

**Division des personnels
Et de Moyens
(DPM)**

n° 2025-09-05

Affaire suivie par :

Christian Rosset

Tél : 05 67 76 58 23

Mél : ia81-dpm-moyens@ac-toulouse.fr

69 Avenue Maréchal Foch

81013 ALBI

Albi, le 05 septembre 2025

Vu l'article L-211-1 du code de l'Education,

Vu l'arrêté académique de délégation de signature du
03 septembre 2020 relatif à l'organisation scolaire,

Vu l'avis émis par le Comité Social d'Administration
Spécial Départemental
dans sa séance du 04 septembre 2025
et vu la tenue du Conseil Départemental de l'Education
Nationale le 04 septembre 2025,

Vu l'arrêté départemental fixant les capacités d'accueil
des classes en date du 26 février 2024,

ARRÊTE

Article 1 : Est prononcée à compter du 01 septembre 2025, à titre définitif, l'ouverture de poste dans l'école primaire suivante :

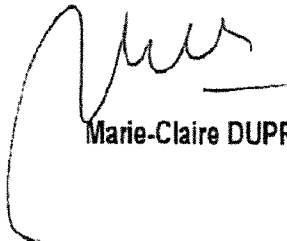
- MAZAMET Les Bausses 1 poste

Article 2 : Est prononcée à compter du 1^{er} septembre 2025, à titre provisoire et pour la durée de l'année scolaire 2025-2026, l'ouverture de poste dans l'école primaire suivante :

- BLAN Las Cases 1 poste

Article 3 : Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Tarn, les inspectrices de l'éducation nationale des circonscriptions, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**L'Inspectrice d'Académie,
directrice académique des services départementaux
de l'éducation nationale du Tarn**



Marie-Claire DUPRAT